

5  
Denis Barbarie  
13, rue des Papillons  
87100 Limoges

Monsieur René Baudoux  
Commissaire Enquêteur  
PLU Turenne

Limoges, le 10 juillet 2018

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis propriétaire des parcelles N° 749 et 750 sur la commune de Turenne. *lieu dit « Bois Grand » section B (surfaces 17,15 ares).*  
Je viens de prendre connaissance du projet de PLU de la mairie de Turenne et j'ai constaté que ces parcelles ne sont plus constructibles, désignées AS.

Au décès de ma maman en 2003, j'ai hérité de ces deux parcelles de terrain, acte notarié de juin 2004, frais de succession sur ce montant avec CU.

Au 30 juin 2015 (après une rencontre avec Monsieur le Maire le 12 juin 2015), je demandais à Monsieur le maire de Turenne de reconsidérer la situation pour les raisons suivantes :

- en décembre 1991, ma mère avait donné son accord pour l'implantation sur la propriété (parcelle 750) d'un poteau EDF pour permettre l'alimentation de la maison située sur la parcelle N° 748 en contre bas, ce poteau est depuis sur la parcelle 750 ce sans contrepartie,

- en 1991, ma mère avait également donné son accord pour l'alignement du chemin situé à gauche des deux parcelles pour faciliter la desserte routière des parcelles en deçà,

- actuellement ces deux parcelles sont entourées de constructions :

- parcelle 748, une maison d'habitation

- face à la parcelle 748 : une maison d'habitation récente,

- coté droit parcelle 750 : maison et bâtiments;

- de l'autre côté de la route communale

- *ces parcelles sont de fait desservies par des réseaux.*

Compte tenu de ces éléments, je vous demande de bien vouloir examiner ma demande afin de rendre constructible les parcelles N° 750 et 749 dans le cadre du PLU de la mairie de Turenne. Cette demande semble logique au vue des éléments d'ensemble du secteur.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Denis Barbarie

